



## DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 – NOTE N° 10

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes :	0	
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

### Une communication commune à l'attention des clubs et structures territoriales des fédérations de sports collectifs

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, chers amis,

Conformément aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, « les activités collectives ne pouvant pas respecter une distance physique suffisante, les activités de contact et les activités aquatiques pouvant générer des aérosols ne devraient pas être autorisées à la reprise dans un premier temps ».

Ainsi, le HCSP ne recommande pas la reprise des sports collectifs dans la première phase du déconfinement ; il déconseille l'ouverture des vestiaires sportifs collectifs, lieux potentiels de contamination.

Cette réglementation, applicable depuis le 13 mai, a pour conséquence directe que les sports collectifs et sports de combat ne participent pas à cette première du déconfinement dans leurs formes de pratiques traditionnelles.

Depuis le 8 mai, les fédérations de sports collectifs se sont réunies afin d'amener une contribution concrète, en particulier sur l'accueil de pratiquants dans les clubs, des jeunes en milieu scolaire puis pendant les vacances estivales.

Des protocoles de reprise ont été élaborés ; ils sont adaptés aux contraintes de la phase 1 de déconfinement ; ils viendront compléter un guide, édité très rapidement par le ministère des sports, qui reprendra l'ensemble des préconisations médicales et sanitaires à destination des clubs qui souhaitent immédiatement proposer des activités ; celles-ci, interdisant le contact mais autorisant le ballon (ou équivalent), seront encore éloignées de nos pratiques compétitives traditionnelles mais ce sera un premier pas important pour une reprise de nos associations.

Nous pourrons ainsi lutter contre une pratique « sauvage » de nos disciplines, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, sur la voie publique ou dans les parcs.

Nos fédérations réunies ont proposé un programme responsable et éducatif avec la création d'un médiateur ou manager COVID dans nos clubs ; ces référents veilleront à l'application des gestes barrière pour assurer le respect des règles sanitaires lors de la pratique et pour former des jeunes au respect et au contrôle de ces gestes barrière.

Nous allons être également mobilisés, dès la semaine prochaine, pour intégrer des groupes de travail, pilotés par le Ministère, et préparer les phases ultérieures du déconfinement, dans une perspective d'un retour à une situation normale, nous l'espérons tous le plus tôt possible.

Sur ce dernier point, il reste encore beaucoup d'engagement de nous tous ; ce message se veut positif, il est le résultat d'une mobilisation de l'ensemble des fédérations des sports collectifs ces tous derniers jours.

Amitiés sportives,

Jean-Pierre SIUTAT  
Président

Contact : E-mail : [info.covid19@ffbb.com](mailto:info.covid19@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Jean-Pierre SIUTAT Président	Catherine BARRAUD Directrice – Cabinet du Président	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-05-15 SG - DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 10	

